



Conseil d'établissement

Année scolaire 2021-2022

Réunion tenue le mardi 1^{er} mars 2022

à 19h00 à la bibliothèque

Séance ordinaire

Procès-verbal adopté

Réunion tenue le mardi 1^{er} mars 2022, à la bibliothèque, sous la vice-présidence de Séverine Tacquenièrre, à laquelle nous avons quorum. Il est à noter que Valérie Savoie agit à titre de secrétaire.

Sont présents :

Bourassa, Julie, représentante des parents
Caron, Dany, représentant des parents
Chamard, Marc, directeur
Denis, Véronique, représentante du personnel enseignant
Desgagné, Sophie, représentante des professionnels non enseignants
Kaffel, Hedi, représentant des parents
Lachance, Isabelle, représentante des parents
Langlois, Ariane, représentante des élèves
Marcotte, Agathe, représentante du personnel de soutien
Millette, Philippe, représentant de la communauté
Poitras, Caroline, représentante du personnel enseignant
Tacquenièrre, Séverine, vice-présidente
Villeneuve, Annabelle, représentante des élèves

Sont absents :

Barbeau, Mathieu, représentant des parents
Bédard, Jean-François, représentant du personnel enseignant
Imbeault, Véronique, représentante des parents
Langlois, Guy, représentant du personnel enseignant
Martin, Julie, représentante des parents
Parent, Nancy, représentante du personnel enseignant

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2022
5. Suivis au procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2022
6. Intervention du public
7. Suivi événement du 2 février
8. Informations diverses de la PAL

Point pour approbation ou adoption

- | |
|----------------------------|
| 9. Consultation des élèves |
|----------------------------|

10. Mots des représentants

- a) des élèves;
- b) des parents;
- c) du personnel;
- d) de la communauté;
- e) de la Fondation;
- f) de la direction;
- g) de la présidente / du président.

11. Autres sujets

- a) Pièce de théâtre pour les parents
- b) Fonds d'action Québécois

12. Levée de l'assemblée.

Séverine Tacquenièrre
Vice-présidente

Marc Chamard
Directeur

1. Ouverture de l'assemblée

La rencontre débute à 19h05.

2. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée

Valérie Savoie agit à titre de secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans mention de nom.

Adopté à l'unanimité
C.É. 030-21-22-020

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2022

Des modifications au procès-verbal sont proposées :

- Les présences et absences sont à modifier, enlever un r à Bourassa.
- Au point 5, ajout de « à l'auditorium » à la fin de la 1^{re} phrase.
- Au point 13f), modifier la 1^{re} phrase par « Marc Chamard mentionne la possibilité de faire vacciner les 12 à 17 ans avant la semaine de relâche.

Le procès-verbal du 18 janvier 2022 est adopté tel que modifié sans mention de nom.

5. Suivis au procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2022

Marc Chamard demande une précision au sujet de l'intervention du public. Il souhaite faire un retour aux personnes concernées.

Caroline Poitras abonde dans le même sens. Elle souhaiterait obtenir des éclaircissements à la prochaine réunion avec des règles claires.

Marc Chamard explique que le taux d'absence des élèves a atteint un pic de 10 % au pire de la pandémie. Présentement, il est de 2%. Le 14 mars, il n'y aura plus de masque en classe sauf en laboratoire et autres activités de proximité.

Les résultats du sondage Compass seront publiés dans l'Info-parents du 2 mars 2022. Ils seront aussi affichés sur les télévisions du hall d'entrée.

6. Intervention du public

Aucune intervention n'a été faite.

7. Suivi événement 2 février 2022

Marc Chamard explique les faits avant l'événement. Il mentionne qu'un élève a été victime d'un vol dans les vestiaires lundi le 31 janvier. Le lendemain, l'élève victime d'un vol a rencontré le policier éducateur et le TES pour mentionner qu'il avait des informations concernant son vol. Malgré maintes interventions du policier éducateur qui se traduisait par « je prends le dossier en main ». La situation a pris de l'ampleur et cela s'est terminé par une altercation entre élèves.

Le 3 février, après l'événement une cellule de crise a été mise en place pour l'ensemble du personnel et les élèves. Ainsi, le jeudi 3 février, environ 15 élèves ont été rencontrés ainsi que 3-4 membres du personnel par la cellule de crise. À la suite de ces événements, Marc Chamard a recommandé le transfert ou l'expulsion de 6 élèves en expliquant la différence entre une expulsion et un transfert. De plus, il a expliqué le rôle joué de la direction générale dans ce dossier. De plus, la direction explique les étapes subséquentes : lettre aux parents, suivi avec les policiers, rencontre virtuelle avec l'ensemble du personnel et des élèves.

En général, la direction a fait un bilan positif de cet événement malheureux.

Dany Caron a mentionné que la direction avait bien agité et bien géré la situation et que le message avait été clair. M. Caron en a discuté avec son enfant afin d'appuyer la direction. Marc Chamard mentionne qu'il s'agit d'un travail d'équipe, entre autres par les interventions faites en classe par les enseignants.

De son côté, Véronique Denis précise qu'une cellule de crise a été organisée l'après-midi même et qu'un mouvement d'entraide a été instantané.

M. Kaffel aurait aimé aider mais s'est senti inutile et qu'il n'avait pas sa place. Marc Chamard lui a répondu qu'une équipe du CSSDD avait mis une cellule de crise incluant des professionnels de l'école et de professionnels de d'autres milieux.

8. Informations diverses de la PAL

Marc Chamard dit que les inscriptions sont presque terminées. Il y a environ 1160 élèves incluant la nouvelle clientèle de Rochebelle. Selon lui, il pourrait y avoir l'ajout de 70 élèves d'ici la rentrée scolaire pour un potentiel de 1230 élèves. En 1^{re} secondaire, c'est environ 260-270 élèves en 2021-2022 pour 10 groupes et la même chose pour 2022-2023. Il faudra donc faire des choix. Par exemple, au lieu d'offrir 2 cours d'arts plastiques, il pourrait en avoir qu'un en 22-23. L'école est à sa pleine capacité. Il y a déjà des sélections pour le PEI et la LHPS.

9. Consultation des élèves

Après consultation avec les membres du conseil des élèves et les ambassadeurs de niveau, deux sujets ont été retenus pour la consultation auprès des élèves : les aires de stationnement et le service de cafétéria. Ainsi, un Google Forms sera transmis aux élèves afin de recueillir leurs commentaires.

Il est proposé par M. Dany Caron, appuyée par Madame Véronique Denis que ce point soit adopté à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité
C.É. 030-21-22-021

10. Mots des représentants

(a) des élèves

Les représentantes expliquent qu'il y a eu des activités pour la St-Valentin le 14 janvier. Le 17 février a eu lieu un rallye-cap pour le 1^{er} cycle et un rallye-photo pour le 2^e cycle. Ces activités ont permis de mettre de l'ambiance dans l'école.

(b) des parents

M. Kaffel explique le rôle du protecteur de l'élève. Il uniformise les façons de faire, aide dans les litiges et rassure les parents que l'école a bien suivi les règles. Elle est indépendante et s'occupe de 3 centres de service. Elle aimerait venir se présenter. Marc Chamard explique que lors d'une plainte au protecteur de l'élève, celle-ci sera acheminée à la direction dans un premier temps.

Après discussion, il est décidé que le rôle de la protectrice de l'élève sera expliqué aux parents par l'entremise de l'Info-parents.

M. Caron demande s'il y a un plan des mesures d'urgence pour faire suite aux 2 derniers événements. Marc Chamard mentionne dans l'affirmative et précise que M. Goupil travaille également sur les mesures présentement. Madame Savoie explique qu'il existe un plan des mesures d'urgence pour différentes situations et qu'il est constamment mis à jour. Il sera également modifié avec l'arrivée de la nouvelle clientèle.

(c) du personnel

Sophie Desgagnés parle du groupe Fillactive qui font des activités toute l'année avec 2 professionnels et deux enseignants. Elle aimerait avoir l'autorisation de les faire participer à une course le 19 mai 2022 à la base de Plein-air de Sainte-Foy. C'est un ajout à la liste des activités de l'école.

Il est proposé par M. Hedi Kaffel et appuyée par Mme Julie Bourassa que ce point soit adopté à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité
C.É. 030-21-22-022

(d) de la communauté

M. Millette explique qu'il y a trop de bruit depuis l'installation du terrain synthétique il y a 10 ans et que les voisins ont signé une pétition contre les activités. Marc Chamard mentionne qu'il a rencontré le voisin en question et qu'il n'a pas que les activités de l'école mais aussi d'autres activités avec la ville. Il rencontre le maire, M. Ferland, le 7 mars. M. Caron rappelle qu'il y avait de la frustration au sujet de ce projet dès le départ.

(e) de la fondation

Marc Chamard parle du tournoi de golf de la Fondation à Lotbinière et invite les membres du CÉ à y participer. La fondation a remis près de 40 000 \$ à l'école pour différents projets depuis les dernières années. Invitation à rediscuter pour les intéressés pour former un 4some.

(f) de la direction

Marc Chamard informe que des ateliers portant sur l'anxiété intitulé *Hors-piste* ont été offerts par des professionnels de l'école pour nos élèves de 1^{er} cycle. L'Université de Sherbrooke a mis en place ce projet et elle souhaite l'offrir dans différents milieux scolaires dans les prochaines années.

Véronique Denis veut savoir si les activités seront remodelées et Marc Chamard lui répond que le cadre principal va demeurer.

Il informe également que la Ville de L'Ancienne-Lorette va être approché par le comité du 350^e anniversaire pour une participation tant au niveau sportif, culturel, qu'historique.

(g) de la présidente

Aucune intervention n'a été faite.

11. Autres sujets

a) Pièce de théâtre *Un parent presque parfait*.

Cette pièce sera présentée au Collège des Compagnons le 21 avril. D'autres informations seront communiquées par le CSSDD.

b) Fonds d'action de Québec

M. Caron nous explique qu'une nouvelle activité est offerte aux 15-24 ans (élèves du secondaire et du collégial) sur des sites naturels pour favoriser le développement durable. Les activités sont non-finançables mais le transport, oui. Cette offre est disponible jusqu'en 2024. On peut faire des demandes pour l'année prochaine.

12. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Hedi Kaffel, appuyée par Agathe Marcotte, que l'assemblée soit levée. Il est 20h00.

**Adopté à l'unanimité
C.É. 030-21-22-022**

Séverine Tacquenièrre
Vice-présidente

Marc Chamard
Directeur